



**MARCHE PUBLIC N° 2022020**

**OBJET : Prestations de maintenance des environnements EDD  
et EDI  
Avenant n°1**

ENTRE :

La société Juvanet immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 334 235 462, dont le siège social est au 6 boulevard Victor Hugo, 78100 Saint-Germain-en-Laye, France

Représentée par M. Laurent MARTINEZ, en qualité de Directeur

(ci-après dénommée "Juvanet")

ET :

Eau du Grand Lyon – la Régie, dont le siège social est situé à l’Hôtel de Métropole, 20 rue du Lac, CS33569, 69505 LYON Cedex 03, France

Représentée par M. Christophe DROZD, en qualité de directeur, agissant en vertu de la délibération du conseil d’administration n°2022-5 en date du 10 mars 2022.

(ci-après dénommée « la Régie »)

**CECI ETANT PRECISE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUI**

**Article 1er – Durée du marché**

Le présent avenant a pour objet :

- de prolonger la durée du marché,
- d'augmenter le montant maximal du marché.

**Article 2 – Durée du marché**

Initialement conclu pour une durée de deux ans, le présent accord-cadre est prolongé de 9 mois, soit une durée totale de 2 ans et 9 mois à compter de sa date de notification.

**Article 3 – Montant maximum du marché**

Initialement fixé à 210 000€ HT, le montant maximal du marché est augmenté de 32,56%, soit 278 375€ HT.

**Article 4 – Autres dispositions**

Il n'est dérogé en rien aux autres articles du marché. En effet, toutes les autres clauses, obligations et conditions contenues dans les conventions initiales non expressément modifiées par les présentes demeurent strictement inchangées et conservent leur pleine et entière application jusqu'à la fin du dit marché, à moins de modifications contraintes par les présentes.

En cas de contraction entre les dispositions des conventions et les dispositions du présent avenant, ces dernières prévaudront.

Fait à Lyon, le xx/xx/2024

Pour la Régie,

Pour Juvanet,